



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Protection des agriculteurs face aux incendies et dégradations à répétition

Question écrite n° 4964

Texte de la question

M. Robert Le Bourgeois attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur, sur les problèmes croissants de sécurité auxquels sont confrontés les agriculteurs. Les récentes séries d'incendies survenus dans des exploitations agricoles en Seine-Maritime, notamment les sinistres ayant détruit des bâtiments agricoles autour de Bacqueville-en-Caux, suscitent une vive inquiétude parmi les agriculteurs. Ces incidents viennent s'ajouter aux vols de matériel agricole, dégradations et introductions illégales sur des propriétés privées par des organisations militantes ou autres individus, souvent à des fins idéologiques. Ces événements mettent en lumière la vulnérabilité des exploitations agricoles face à des actes de malveillance, qui non seulement compromettent la sécurité des biens et des personnes, mais mettent également en péril l'activité économique d'exploitations essentielles à notre souveraineté alimentaire. Face à cette situation préoccupante, les agriculteurs expriment un profond sentiment d'insécurité, accentué par la répétition de ces actes. Ils appellent à une réponse ferme des autorités, notamment par une surveillance accrue, des enquêtes rigoureuses et des mesures dissuasives contre les intrusions et dégradations. M. le député demande donc à M. le ministre de préciser les mesures qu'il entend prendre pour renforcer la sécurité des exploitations agricoles. Il souhaite connaître les moyens qui seront déployés pour assurer une surveillance efficace et dissuasive des exploitations, notamment dans les zones rurales les plus touchées par ces phénomènes. Il l'interroge sur l'opportunité d'augmenter les effectifs dédiés à la surveillance des zones rurales.

Données clés

Auteur : [M. Robert Le Bourgeois](#)

Circonscription : Seine-Maritime (10^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 4964

Rubrique : Sécurité des biens et des personnes

Ministère interrogé : [Intérieur](#)

Ministère attributaire : [Intérieur](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [11 mars 2025](#), page 1507